Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 1334/2002 DE LA COMMISSION

du 23 juillet 2002 ►M3

portant modalités d'application du règlement (CE) nº 1638/98 du Conseil, en ce qui concerne les programmes d'activités des organisations d'opérateurs oléicoles pour les campagnes de commercialisation 2002/2003, 2003/2004 et 2004/2005 ◄

(JO L 195 du 24.7.2002, p. 16)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 2080/2005 de la Commission du 19 décembre 2005	L 333	8	20.12.2005

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002R1334:20040728:FR:PDF